

## **Le libre-échange pour les fromages représente-t-il vraiment la voie à suivre ?**

**Entré intégralement en vigueur depuis deux ans et demi, le libre-échange avec l'UE concernant les fromages devait servir de première étape à une libéralisation plus poussée des échanges agricoles. S'il a permis le maintien de l'excédent commercial au niveau de la valeur, il en va tout autrement en ce qui concerne les quantités. Par ailleurs, un certain nombre de facteurs sont spécifiques au secteur laitier, et fromager en particulier. Ceci fait qu'il est impossible de considérer le cas des fromages comme représentatif de l'ensemble de l'agriculture suisse. La conséquence logique doit être l'abandon du projet d'ALEA. Cette vision est d'ailleurs toujours plus partagée puisque l'ASSAF-Suisse continue d'enregistrer de nouvelles adhésions et dispose d'une proposition d'élargissement de son comité.**

Bien avant l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I et l'ouverture des frontières pour les fromages, la Suisse possédait déjà une longue tradition exportatrice dans le domaine. Ainsi, les fromages suisses n'ont pas débarqué en terrain inconnu mais étaient déjà au bénéfice d'une bonne réputation auprès des consommateurs européens. Par ailleurs, il faut rappeler que la Confédération soutient directement le secteur par l'intermédiaire de deux suppléments (transformation et non-ensilage) permettant une diminution de prix de 18 centimes par litre de lait. Enfin, la production laitière est une des productions les mieux adaptées aux conditions naturelles de la Suisse. Malgré ces nombreux avantages, le secteur fromager n'a pu que maintenir la balance commerciale en ce qui concerne la valeur des échanges alors que l'écart entre les exportations et les importations se resserre toujours plus au niveau des quantités.

Si le secteur-phare de l'agroalimentaire suisse, en bénéficiant d'une aide directe à la production, n'arrive pas à faire mieux que plus ou moins maintenir ses positions, il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'il se passerait pour le reste de l'agriculture suisse en cas de libre-échange intégral avec l'UE : dégradation de la balance commerciale tant au niveau des quantités que de la valeur. Un ALEA ouvrirait grand la porte à l'importation massive de produits européens bon marché et limiterait ainsi la production indigène. La fonction productive de l'agriculture suisse, donnée par le mandat constitutionnel, serait directement menacée.

Cette volonté de maintenir une production variée et nourricière en Suisse est soutenue de manière toujours plus large. En effet, l'ASSAF-Suisse compte deux nouvelles adhésions grâce aux adhésions de l'Union des paysans des deux Bâle ainsi que de l'Union suisse des producteurs de pommes de terre. Par ailleurs, afin de représenter encore mieux les différentes composantes de l'agriculture suisse, le comité de l'ASSAF-Suisse est heureux d'avoir à sa disposition une proposition d'élargissement à un représentant de la Suisse centrale. Il s'agit de Kobi Lütolf, maître-agriculteur à Wauwil (LU). Il est également membre du comité de l'Union des paysans et paysannes lucernois ainsi que député PDC au Grand Conseil.

ASSAF-Suisse

Lausanne, le 18 janvier 2010

Renseignements : Walter Willener, Président ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 689 31 06  
Loïc Bardet, secrétaire général ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 718 01 88